



MRC DE LA  
RIVIÈRE-DU-NORD

## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT NUMÉRO 406-26 TARIFICATION 2026 DE CERTAINS SERVICES

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné :

QUE le règlement numéro 406-26 relatif à la tarification 2026 de certains services a été adopté de la façon suivante :

Avis de motion :	26 novembre 2025
Dépôt du projet de règlement :	26 novembre 2025
Adoption du règlement :	17 décembre 2025
Entrée en vigueur :	1 <sup>er</sup> janvier 2026

Ledit règlement est disponible au bureau de la MRC de La Rivière-du-Nord (349, rue Labelle à Saint-Jérôme) selon les heures d'ouverture ainsi que sur son site internet à l'adresse suivante : <http://mrcrdn.qc.ca>.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 27<sup>e</sup> jour de novembre 2025.

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat  
Directeur général et greffier-trésorier